SAINT-JUVAT - n°308-3

Zone Uap





« llot central »

Superficie: 0.28 ha

Nombre de logements minimum : **10**

Logements locatifs sociaux minimum : **O**

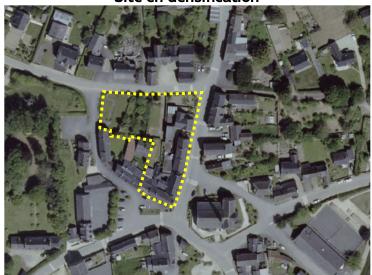
1:5000

Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe en plein cœur de bourg.

Il est situé à proximité de tous les commerces et aménités dont dispose la commune de Saint-Juvat comme par exemple le bar l'Étoile.

Site en densification



Photographies du secteur







Objectifs généraux d'aménagement du site

Ce secteur est à vocation **mixte**. Les orientations retenues sont :

- Création d'un cœur d'îlot permettant l'accès à l'arrière des bâtiments et offrant du stationnement aux logements existants ainsi qu'aux futurs logements à créer
- Création de stationnements publics
- Accès principal au cœur d'îlot depuis la rue de l'Epine
- Accès secondaire potentiel depuis la D12 (voirie ou cheminement doux)
- Liaison douce est-ouest
- Création de petits logements (T2 et/ou T3)
- Sur le sous-secteur 2 : implantation des logements en fond de parcelle côté nord en gardant un retrait par rapport à la rue de l'Epine
- Absence de construction dans l'angle des rues de Dinan (RD12) et de l'Epine afin de sécuriser le carrefour : cône de vue ouvert vers le Contoir
- Prioriser la création d'un lieu de vie en centre-bourg autour de commerces de proximité en lien avec le linéaire commercial
- Préservation des bâtiments marqueurs du patrimoine communal
- Bâtiment annexes pouvant être supprimés pour faciliter l'aménagement du site
- Principe de front végétal au sud de la rue de l'Epine

Légende

Délimitation du secteur



Liaisons douces à créer



Principes d'accès groupé



Voies à créer



Bâtiments pouvant être démolis



Protection du bâti



Front végétal



Emplacement réservé pour stationnements



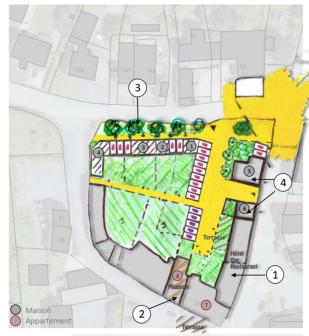
Cône de vue

Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°308-3





Extrait de l'étude urbaine du centre-bourg (à titre indicatif)



Densité îlot total : 26 log/ha : 10 logements sur 3 780 m²



« Magasin » et appartement à l'étage 1 appartement studio (20 m²) Petit jardinet à l'arrière (40 m²)

20 000 € de rénovation (commune)

Maisons accolées R+1 mixtes
4 maisons : T2 (40 m²) et T4 (100 m²)
Jardins privés (90 m²)
5 pk

520 000 € (prix construction neuve*) (commune ou constructeur)

2 maisons (Homo) 1 maison (120 m²) et 1 maison (80 m²) Petits jardins privés

> Logements libres: 5 Logements sociaux: 3 Pk privé: 16 Pk public: 5

Espaces verts: 30% (780 m²)

*<u>prix de la construction neuve</u>: maisons individuelles T4 (100m²) = 150 000 € / T2 sénior = 110 000 € <u>prix de la construction en bio sourée</u> (réutilisation de terre sur le site). : plus value sur une maison T4 en briques de terre type ADOBE = + 60 000 €



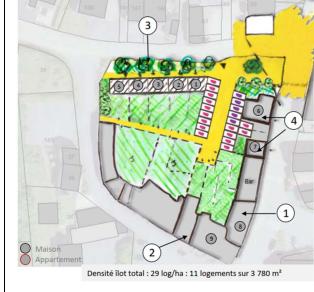
2 Coworking
Cour extérieure (60 m²)
1 pk
3 500 € de rénovation (commune)

Maisons accolées RDC – séniors 5 maisons T2 (35 m²) 550 000 € (prix construction neuve*) Jardins privés (75 m²) (commune ou constructeur)

2 maisons (Homo) 1 maison (120 m²) et 1 maison (80 m²) Petits jardins privés 2 pk

> Logements libres : 3 Logements sociaux : 6 Pk privé : 15 Pk public : 5

Espaces verts: 36% (956 m²)



^{*} prix de la construction neuve : maisons individuelles T4 (100m²) = 150 000 € / T2 sénior = 110 000 € prix de la construction en bio sourcé (réutilisation de terre sur le site). : plus value sur une maison T4 en briques de terre type ADOBE = +60 000 €